

Résolution portant nomination de Membres experts du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique - CADHP/Res.237(LIII)2013

avr 22, 2013

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission africaine), réunie à l'occasion de sa 53^{ème} Session ordinaire tenue du 9 au 23 avril 2013 à Banjul, Gambie;

Considérant son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (la Charte africaine);

Rappelant que la Commission a mis sur pied un Groupe de travail composé de neuf membres, dont trois membres de la Commission;

Rappelant sa Résolution ACHPR/Res.65 (XXXIV) 03 sur l'adoption du "Rapport du Groupe de travail de la Commission africaine sur les populations/communautés autochtones", adoptée lors de sa 34^{ème} Session ordinaire, tenue à Banjul, Gambie, du 6 au 20 novembre 2003;

Ayant à l'esprit la Résolution ACHPR/Res.123 (XXXXII) 07 sur la Composition et le Renouvellement du Mandat du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique, adoptée à l'occasion de sa 42^{ème} Session ordinaire tenue du 15 au 28 novembre 2007 à Brazzaville, République du Congo, prorogeant le mandat du Groupe de travail pour une période de deux ans;

Rappelant la Résolution ACHPR/Res.155 (XLV1) 09 sur le Renouvellement du Mandat du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique adoptée à l'occasion de la 46^{ème} Session ordinaire de la Commission, tenue à Banjul, Gambie, du 11 au 25 novembre 2009, renouvelant le mandat du Groupe de travail pour une période de deux ans;

Rappelant en outre la Résolution ACHPR/Res. 204 (L) 11:) 09 portant nomination du Président et des Membres du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique, adoptée à l'occasion de la 50^{ème} Session ordinaire de la Commission, tenue à Banjul, Gambie, du 24 octobre au 4 novembre 2011;

Notant que M. Zephyrin Kalimba, membre de longue date du Groupe de travail, a démissionné en novembre 2012;

Consciente de la nécessité pour le Groupe de travail de s'ouvrir à d'autres membres pour s'acquitter convenablement de son mandat;

Reconnaissant l'importance de l'action du Groupe de travail dans la promotion et la protection des droits des populations/communautés autochtones en Afrique, et la nécessité de permettre au Groupe de travail de continuer à exercer son mandat;

Décide de nommer, pour une période de deux ans:

I. Mme. Hawe Hamman Bouba (Cameroun) en qualité de membre du Groupe de travail en remplacement de M. Kalimba; et

II. Mme. Lesle Jansen (Afrique du Sud) en qualité de membre supplémentaire du Groupe de travail.

Fait à Banjul, Gambie, le 23 avril 2013